

FONDATION «AU SUCHIEZ»

LA FONDATION « AU SUCHIEZ » COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Auberge de jeunesse de Neuchâtel : Projet à revoir

La Fondation « Au Suchiez » renonce à son projet de construire une auberge de jeunesse à la rue de l'Ecluse, à Neuchâtel, mais invite les autorités à entreprendre sans tarder les démarches nécessaires pour qu'une auberge de jeunesse voit néanmoins le jour à Neuchâtel.

Présidé par le conseiller communal Thomas Facchinetti, le conseil de la Fondation «Au Suchiez» a constaté lors de sa séance du 20 décembre 2012 que le projet d'auberge de jeunesse, tel que validé par le Conseil général le 21 avril 2008, ne pourrait pas se réaliser selon les modalités arrêtées à l'époque. Il était prévu en effet que la Ville de Neuchâtel vende à un prix avantageux un terrain sis rue Jehanne de Hochberg au propriétaire d'un terrain de l'Ecluse qui prévoyait d'y construire des logements de haut standing pour personnes âgées et une crèche. En contrepartie, ce dernier mettait son terrain de l'Ecluse à disposition de la Fondation «Au Suchiez» pour la construction de l'auberge de jeunesse.

Or, le parking prévu au sous-sol du bâtiment de l'Ecluse devant accueillir l'auberge de jeunesse - imaginé pour contribuer au financement du projet - ne répond pas à un besoin avéré. Une récente étude menée sur le stationnement dans les parkings publics du centre-ville a démontré que ceux-ci n'étaient pas utilisés à leur pleine capacité surtout dans ce secteur. Dès lors, la rentabilité du parking souterrain prévu à l'Ecluse s'avérait plus que douteuse.

Par ailleurs, la détermination des opposants au projet nécessitait que le Conseil communal modifie son plan d'aménagement et fasse valider la modification par le Conseil général. Une telle approbation par le législatif de la Ville paraît aujourd'hui fort compromise aux yeux de la Fondation compte tenu du temps écoulé depuis 2008, de la nouvelle donne concernant les besoins en places de parc en ouvrage et des risques financiers majeurs entourant le projet. De plus, le nouveau plan d'aménagement nécessiterait une mise à l'enquête et pourrait très bien susciter une nouvelle série d'oppositions émanant des mêmes milieux.

Le conseil de Fondation estime que, dans ces conditions, la poursuite du projet sur une base réaliste s'avère impossible. Il souhaite néanmoins tout de même qu'une auberge de jeunesse voit le jour dans les meilleurs délais à Neuchâtel. C'est pourquoi il invite la Ville à entreprendre sans tarder les démarches nécessaires pour y parvenir.

Neuchâtel, le 28 janvier 2013

Fondation «Au Suchiez»

Renseignements complémentaires :

**Thomas Fachinetti, conseiller communal, directeur du tourisme,
président de la Fondation «Au Suchiez», tél. 032 717 75 01, courriel :
thomas.facchinetti@ne.ch**